

Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)

Depuis près de dix ans, les États-Unis et l'Union soviétique sont engagés dans des négociations devant aboutir à la conclusion d'un accord en vue de mettre fin à la course aux armements stratégiques et entamer le processus de réduction des arsenaux nucléaires. En 1972, les deux superpuissances ont signé leur premier accord sur la limitation des armes nucléaires stratégiques (SALT I), et en 1974, à Vladivostok, elles sont parvenues à une entente sur les grandes lignes d'un accord plus vaste et plus définitif (SALT II). Les États-Unis ont présenté de nouvelles propositions en 1977 et en 1978; à la fin de l'année, les parties étaient presque parvenues à un accord et on avait bon espoir que le traité SALT II soit signé au début de 1979.

La recherche d'un accord sur la limitation des armes nucléaires stratégiques est considérée depuis longtemps comme l'objectif le plus urgent dans le cadre de la maîtrise des armements. Il est essentiel à l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest et à la paix et la sécurité mondiales que les deux superpuissances s'entendent pour limiter le stockage et le perfectionnement des armes nucléaires stratégiques afin de préserver et de stabiliser davantage l'équilibre entre les parties et, ainsi, réduire les risques de guerre.

En 1978, à l'OTAN comme à l'occasion d'entretiens bilatéraux, le Canada a continué à appuyer vigoureusement la recherche d'une entente dans les meilleurs délais sur des mesures propres à stopper la course aux armements nucléaires et, subséquemment, à faire marche arrière.

Réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR)

Après les SALT, la seconde grande série de négociations entre l'Est et l'Ouest sur la maîtrise des armements a lieu dans le cadre de la Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et sur les mesures connexes en Europe centrale, plus connue sous le sigle MBFR. Entamées à Vienne en 1973, ces négociations mettent en présence les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie et visent à réduire l'importance des forces armées massées dans cette partie du monde. Comme on s'y attendait, les difficultés ont été nombreuses et les travaux ont progressé avec lenteur. L'un des principaux obstacles a résidé dans l'incapacité de s'entendre sur l'importance des forces armées dont disposent l'Est et l'Ouest dans la région où l'on se propose d'effectuer des réductions et, par conséquent, dans l'incapacité de convenir de l'ampleur des réductions que chaque côté devrait consentir pour arriver à un certain équilibre. Aucune entente n'était encore en vue à la fin de 1978.

Le Canada est toujours persuadé de l'importance d'une telle entente. C'est pourquoi, au sein de l'OTAN, il a toujours appuyé fermement les objectifs des MBFR et participé activement à la formulation des politiques et à la conduite des négociations dans ce domaine.